

FICHE TECHNIQUE

La maximisation économique et environnementale de la filière forestière du Québec

Contexte :

- Les forêts couvrent plus de la moitié du territoire québécois et 92 % de celui-ci est public.
- En tant que richesses collectives, les forêts stimulent l'économie et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les changements climatiques
- Le secteur forestier procure un emploi à près de 60 000 personnes au Québec. Il est un moteur économique pour près de 900 municipalités.
- Les ressources forestières et les produits qui en découlent contribuent à une économie à faibles émissions de carbone :
 - Les forêts aménagées peuvent agir comme « puits de carbone », car elles ont la capacité de séquestrer plus de carbone qu'elles n'en émettent.
 - Les produits forestiers favorisent une bioéconomie circulaire. Ces produits renouvelables peuvent en remplacer d'autres qui ne le sont pas et dont l'empreinte carbone est plus élevée comme les produits synthétiques ou issus de la pétrochimie.
 - Dans le domaine de la construction, nous savons que pour chaque mètre cube (m³) de bois utilisé, 900 kilogrammes de CO₂ sont séquestrés. Ainsi, une maison construite en utilisant 20 m³ de bois va capter 18 tonnes de carbone, soit l'équivalent du carbone libéré par l'utilisation d'une voiture durant trois ans.
- Le secteur forestier est certainement l'un des secteurs économiques parmi les mieux positionnés pour réduire les émissions de GES et pour capter le carbone déjà dans l'atmosphère en plus de présenter un fort potentiel d'emplois, de croissance économique et d'innovations.
- Le Canada est un État pétrolier qui tarde à prendre le tournant vers les énergies propres. Le secteur forestier n'obtient pas l'aide nécessaire de la part du gouvernement fédéral pour optimiser son plein potentiel. Il faut que ça change.
- Le Bloc Québécois est conscient que la conjoncture apportée par la relance économique et la crise climatique représente une fenêtre d'opportunité sans précédent pour l'industrie forestière. À cet effet, nous avons présenté huit mesures afin de maximiser le potentiel environnemental de cette industrie dans notre plan de relance dévoilé en septembre 2020.
- Le Bloc Québécois dévoile à présent une étude du Groupe Performance Stratégie inc. qui évalue le potentiel de développement économique et environnemental de la filière forestière du Québec d'ici 2031. Ce potentiel est déterminé selon le nombre d'emplois, les nouveaux projets qui pourraient voir le jour et la contribution environnementale supplémentaire que pourrait apporter la filière.

Un secteur poids lourd au Québec

Emplois en 2000 = 95 000

Emplois en 2010 = 64 400

Emplois en 2020 = 59 900 (12 % du secteur manufacturier du Québec) Ventes de 20,2 milliards de \$ (2018)

Un appui fédéral anémique

Les 9 principaux programmes d'aide fédérale, en millions de \$:

	Total Aide fédérale (moyenne annuelle de 2017 à 2020)	Dont Prêts (75 %)	Dont Subventions (25 %)
Ensemble du Canada	317,4	238,0	79,4
Part estimée du Québec (22,5 %)	71,4	53,5	17,9

- Les 71,4 millions \$ d'aide fédérale annuelle moyenne à l'industrie forestière du Québec ne représentent que 0,3 % du 20,2 milliards de ventes annuelles du secteur
- La filière forestière des 9 régions Québécoises productrices de forêt publique rapporte 302,4 millions/an au fédéral, soit 4,2 fois le total des aides fédérales annuelles au secteur

Un excellent potentiel de création d'emplois partout au Québec

D'ici 2031 = Création potentielle de 16 367 emplois directs au Québec, soit + 27,3 % en 10 ans, dont :

- 74 % (12 112 emplois) : Maximisation de la transformation des volumes déjà récoltés
- 26 % (4 255 emplois) : Accroissement des volumes de coupes (+ 9,2 % de coupes)

Tableau synthèse du potentiel global de création d'emplois directs pouvant résulter de la maximisation de la filière forestière de chaque région du Québec d'ici 2031

Les 9 régions avec coupes forestières majeures en forêt publique	Potentiel global de création d'emplois directs d'ici 2031	Les 8 autres régions	Potentiel global de création d'emplois directs d'ici 2031	Ensemble du Québec Potentiel global de création d'emplois directs d'ici 2031
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 730 (+22,3 %)			
Mauricie	1 644 (+36,4 %)			
Laurentides	1 369 (+36,6 %)			
Bas-St-Laurent/Gaspésie	1 301 (+21,6 %)			
Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec	996 (+3,7 %)			
Outaouais	905 (+38,0 %)			
Côte-Nord	121 (+6,9 %)			
Sous-total	8 066 (+26,6 %)			
		Chaudière-Appalaches	3 362 (+50,0 %)	
		Montréal	1 420 (+50,0 %)	
		Centre-du-Québec	856 (+50,0 %)	
		Estrie	853 (+50,0 %)	
		Capitale-Nationale	632 (+50,0 %)	
		Lanaudière	528 (+50,0 %)	
		Montréal	527 (+50,0 %)	
		Laval	123 (+50,0 %)	
		Sous-total	8 301 (+50,0 %)	
Total ensemble du Québec				16 367 (+27,3 %)

Source : Études du Groupe Performance Stratégique et DDM Consultants, 2020

Une contribution nettement sous-estimée à la lutte aux changements climatiques

- D'ici 2031, un potentiel pour contribuer de 20 à 30 % du total de l'objectif québécois de réduction des GES (de 4,8 à 7,7 millions de tonnes de GES par an)
- Un litre de biocarburant québécois = - 50 % de GES émis par rapport un litre de carburant tiré des énergies fossiles
- Pour chaque m³ de bois = séquestration de 900 kilos de CO₂ (une maison québécoise = 20 m³ de bois, soit 18 tonnes de CO₂ séquestré)
- Seulement 28 % des bâtiments non résidentiels du Québec sont réalisés en bois, alors que 80 % pourraient l'être (2016)